

Touche pas à La Poste

Mardi à Nancy, place Maginot, un faux bureau de poste sera monté. Une pétition contre la privatisation circulera.

Les postiers serrent les rangs et les dents. FO, CGT, SUD, CFTC, CFDT.... presque tous les syndicats se mobilisent en vue de la grève et la manifestation nationale prévues par l'intersyndicale mardi 23 septembre pour dire non à l'ouverture du capital de La Poste à l'horizon 2010. Ne manquent à l'appel que la CGC et l'UNSA, qui « estiment le mouvement prématuré ».

Mardi à Nancy, place Maginot, « un vrai faux bureau de La Poste sera monté juste en face de la direction », explique Éric Jacquinet, secrétaire régional de la CFTC. L'objectif : « sensibiliser l'opinion publique aux enjeux de cette privatisation et inviter le public à signer une pétition. Nous souhaitons un vrai débat national et même un référendum ».

Pour convaincre les Nancéiens de « signer », les syndicalistes proposent de jeter un œil sur les autres services publics privatisés : France Telecom, GDF, EDF... « Est-ce que le service s'est amélioré ? Est-ce que les tarifs ont baissé ? La

réponse est non ! Il n'est pas juste que les investissements financés par les impôts, comme les plateformes industrielles de courriers ne profitent aux opérateurs privés. Qu'est-ce que ça veut dire : aux contribuables les coûts et à eux les bénéfices ? »

Il suffit selon eux de traverser les frontières pour voir à quoi ressemblera La Poste en cas de privatisation : « En Allemagne, dans certaines zones rurales, la distribution n'est assurée que deux jours sur cinq. En Espagne, la tarification se fait en fonction de la distance. Or, en France, jusqu'à présent, c'est la péréquation tarifaire qui prévaut ».

Selon les syndicats, rien n'oblige à ouvrir le capital. Pas même à hauteur de 20 %. « De toute façon, la Directive européenne n'impose pas aux entreprises publiques le changement de leurs statuts en cas d'ouverture des marchés. D'ailleurs, la lettre de moins de 50 g est le seul produit sur lequel La Poste est en situation de

monopole. Ce n'est pas celui qui pèse le plus », renchérit François Vuitton, délégué FO.

Quid selon lui, en cas de privatisation, « des missions de services publiques actuellement assurées par La Poste comme la banque sociale et le livret A ou l'aménagement du territoire. Pas sûr que la Meurthe-et-Moselle conservera ses 130 points Poste et ses 40 bureaux de poste ».

Bref, l'ouverture de capital « est un choix idéologique. Un vrai débat de société s'impose ! »

Sur les 3.000 postiers du département, combien seront-ils place Maginot ? Réponse mardi.